



RAPPORT ACHATS RESPONSABLES

2025



À propos

Préambule	1
Contexte et périmètre	1

01 Structurer les achats responsables dans un cadre déjà établi

1.1.	Stratégie et gouvernance	3
1.2.	Organisation interne	4
1.3.	Règles et procédures d'achat	4
1.4.	Communication interne et externe	5
1.5.	Outils de suivi et de contrôle	5
1.6.	Reporting et indicateurs	5

02 Garantir un approvisionnement responsable

2.1.	Identification des achats stratégiques et à risque	7
2.2.	Choisir la proximité et la durabilité	7
2.3.	Acheter mieux pour impacter moins : la gestion des consommables	8

03 S'assurer du respect des normes sociales et environnementales par nos fournisseurs

3.1.	Un partenariat durable et encadré	10
3.2.	Évaluation et suivi des performances fournisseurs	11
3.3.	Sensibilisation et amélioration continue	11

04 Construire une relation de confiance avec nos fournisseurs

4.1.	Loyauté des pratiques commerciales	13
4.2.	Transparence et intégrité dans les relations	13
4.3.	Initiatives solidaires et sociétales	14
4.4.	Communication et valorisation	15
4.5.	Une politique d'achats responsables : pourquoi et comment ?	15

PRÉAMBULE

En 2025, Vitogaz France a continué d'inscrire sa politique achats responsables au cœur de sa stratégie de développement durable en cohérence avec les enjeux pris en compte au niveau Groupe.

Une nouvelle feuille de route Durabilité est en cours de préparation pour inscrire cette démarche dans un nouveau cycle 2026-2030 riche de nouveaux objectifs. Le présent rapport clôturait donc un premier cycle en reprenant les actions et données relatives à l'année 2025.

Ensemble, nous continuons à réduire notre empreinte environnementale, instaurer des pratiques exemplaires auprès de nos fournisseurs et garantir la transparence et la fiabilité absolue des données publiées.

Vitogaz France structure ses achats responsables autour de quatre axes stratégiques :

- réduire son empreinte carbone ;
- sécuriser ses approvisionnements ;
- intégrer pleinement les critères RSE dans ses contrats ;
- soutenir l'économie circulaire.

Au-delà des exigences réglementaires, nous partageons une même ambition : améliorer en continu nos pratiques et avoir un impact positif durable sur les territoires ruraux où nous opérons. L'année 2025 a vu la poursuite de cette dynamique, avec une politique d'achats responsables consolidée et renforcée.



Contexte et périmètre

Politique globale d'achats responsables du groupe Rubis

Le Groupe a initié en 2023 des travaux pour l'adoption d'un cadre pour les achats responsables. Une politique fixant le cadre de la mise en œuvre concrète de ces actions a été finalisée fin 2025 pour une mise en œuvre opérationnelle au 1er janvier 2026. Cette structuration renforce la résilience de la chaîne de valeur, la transparence demandée par les parties prenantes (communauté financière, société civile, etc.) et contribue à réduire les risques financiers, juridiques et réputationnels.

Feuille de route Achats Responsables – Vitogaz France

Contexte 2023-2025

Depuis déjà 2023, Vitogaz France a préparé le déploiement de sa politique d'achats responsables. Chaque décision d'achat vise à renforcer la sécurité, soutenir la transition énergétique et préserver les ressources naturelles. Le présent rapport constitue la seconde édition annuelle et illustre la progression de Vitogaz France dans la mise en œuvre opérationnelle de sa démarche.

Intégration à la stratégie

La mise en œuvre de cette politique fait partie de la stratégie RSE de Vitogaz France. Elle associe performance économique, réduction des impacts, sécurité opérationnelle et contribution aux territoires où nous sommes implantés.

Quatre engagements fondamentaux

1. Structurer les achats responsables dans un cadre déjà établi : mise en place d'une charte, intégration des critères RSE dans les processus, formation des équipes.
2. Garantir un approvisionnement responsable : privilégier les fournisseurs certifiés et locaux, réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie locale.
3. S'assurer du respect des normes sociales et environnementales par les fournisseurs : évaluations, audits et plans d'action correctifs.
4. Construire une relation de confiance avec les fournisseurs : partenariats durables, échanges réguliers, accompagnement dans l'amélioration RSE.

01

STRUCTURER LES ACHATS RESPONSABLES DANS UN CADRE DÉJÀ ÉTABLI

1.1	Stratégie et gouvernance	3
1.2	Organisation interne	4
1.3	Règles et procédures d'achat	4
1.4	Communication interne et externe	5
1.5	Outils de suivi et de contrôle	5
1.6	Reporting et indicateurs	5



1.1 Stratégie et gouvernance

La gouvernance des achats responsables chez Vitogaz France est pilotée par le comité de direction, en lien avec le référent RSE. Les actions sont coordonnées pour les grandes catégories d'achats suivantes :

- **contrat de transport** : gestion de l'impact des livraisons ;
- **prestations techniques** : emballages citernes et bouteilles ;
- **achats fonctionnels** : fournitures de bureau, informatique, nettoyage ;
- **construction, installation et maintenance** : gestion des bâtiments ;
- **achat GAZ** : approvisionnement GPL.

Cette organisation, fondée sur des responsabilités clairement définies, des procédures intégrées et un suivi régulier, assure la cohérence et l'efficacité des actions menées dans le cadre des engagements de Vitogaz France.

Vitogaz France a pour objectif général d'adopter les bonnes pratiques en matière de gouvernance pour chaque dimension de sa démarche RSE.

Ainsi, les principes de la norme des achats responsables (ISO 20400) servent notamment de référence pour définir le périmètre d'application et les moyens d'action, dans une optique d'amélioration continue.

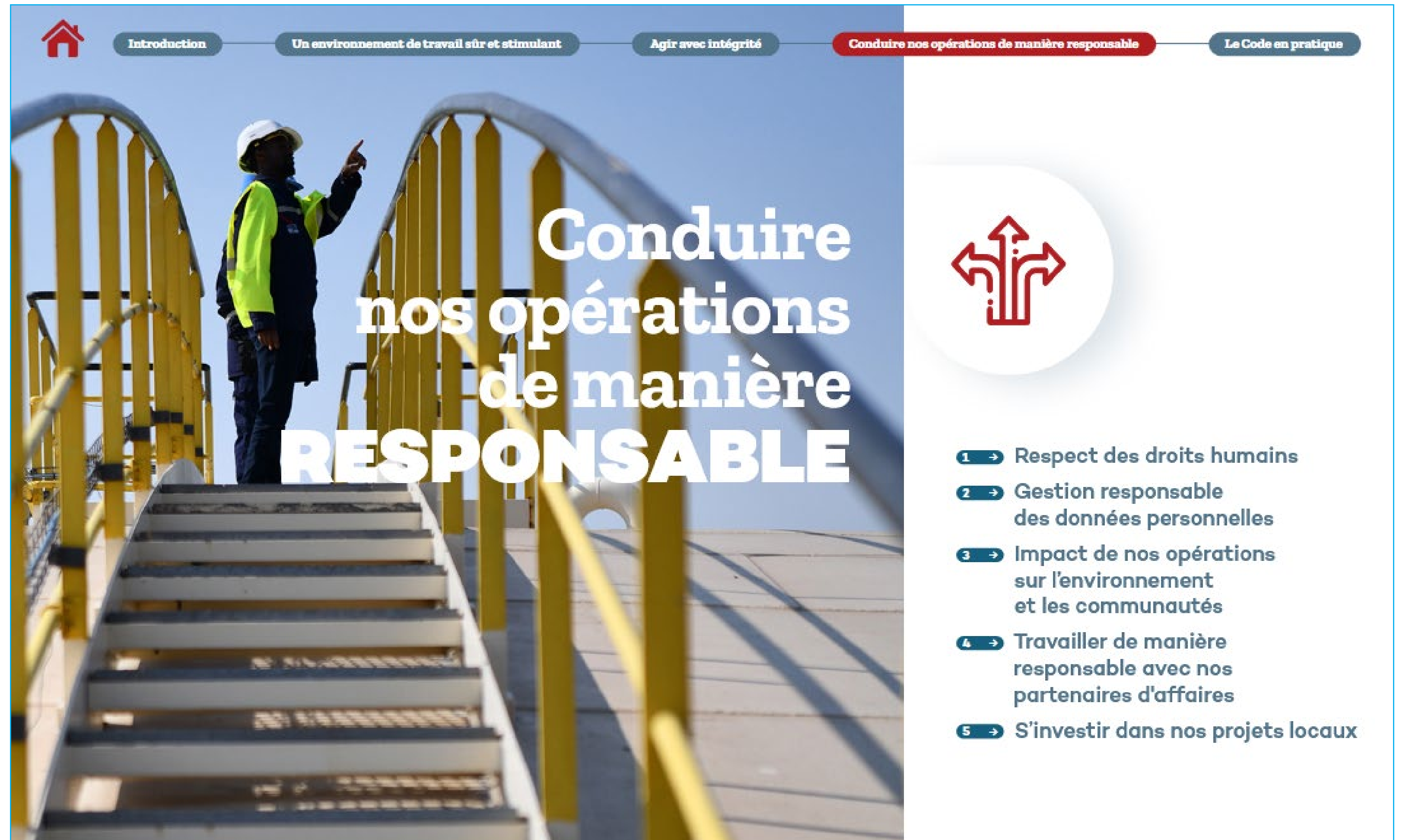
Prévention de la corruption

Toutes nos relations commerciales s'inscrivent dans le cadre du Code éthique du groupe Rubis, lequel formalise nos exigences en matière :

- d'intégrité ;
- de lutte contre la corruption ;
- de transparence ;
- et de devoir de vigilance.

Ces principes directeurs se traduisent dans les pratiques quotidiennes de nos acheteurs et sont pris en compte dans les procédures internes de sélection et d'évaluation des fournisseurs, garantissant ainsi que chaque partenariat repose sur une base éthique solide et durable.

L'ensemble de ces mesures contribue à renforcer la confiance des partenaires et à prévenir tout risque de non-conformité.



Conduire nos opérations de manière RESPONSABLE

1 → Respect des droits humains

2 → Gestion responsable des données personnelles

3 → Impact de nos opérations sur l'environnement et les communautés

4 → Travailler de manière responsable avec nos partenaires d'affaires

5 → S'investir dans nos projets locaux

🔗 [Engagement de Rubis](#)

1.2 Organisation interne

L'organisation des achats responsables chez Vitogaz France tend à **harmoniser les procédures** sur l'ensemble des sites.

Les acheteurs ont un rôle central dans l'intégration des critères RSE et le suivi des engagements contractuels. Pour chaque famille d'achats, un interlocuteur dédié facilite la communication et le suivi opérationnel.

La gouvernance s'appuie sur un **Comité stratégique Durabilité du groupe Rubis**, qui assure la cohérence de l'ambition et des engagements. Ce comité travaille en étroite collaboration avec le **référent RSE**, chargé d'animer la stratégie et de piloter le plan d'action de Vitogaz France.

Cette organisation favorise la diffusion d'une culture commune de la responsabilité et de la transparence dans toutes les fonctions achats.

1.3 Règles et procédures d'achat

Les procédures internes définissent clairement les seuils de consultation et les conditions d'appel d'offres.

Nos règles d'achat et de sélection des fournisseurs

La procédure d'achats chez Vitogaz France définit un cadre précis avec un formalisme obligatoire et des validations systématiques.

À partir de 1 000 €, toute demande d'achat doit être validée et accompagnée d'une mise en concurrence, selon un barème précis (cf. tableau ci-dessous), à l'exception de certains cas particuliers encadrés (fournisseurs incontournables) qui nécessitent néanmoins une validation de dispense. Ce dispositif garantit la cohérence des achats avec la politique définie.

Pour les fournisseurs supérieurs à 50 K€ et pour les fournisseurs considérés comme critiques (selon les critères internes), une grille d'évaluation est également systématiquement utilisée lors de la sélection du fournisseur.

Elle prend en compte :

- des critères techniques liés à l'exécution de la prestation ;
- des critères RSE représentant 15 % de la note finale.

Cette grille s'applique aussi bien à la sélection de ces prestataires qu'aux évaluations annuelles rendues obligatoires pour ces fournisseurs.

Depuis 2023, la plateforme "Mes Évaluations Éthiques" du Groupe Rubis encadre et simplifie l'évaluation éthique des fournisseurs qui doit se faire avant la signature du contrat : elle guide l'acheteur étape par étape, assure une évaluation fiable, garantit une traçabilité complète et permet un reporting précis.

	Biens	Services
0-1 k€	Bon de commande avec CGA	Bon de commande avec CGA
1-50 k€	Demande d'achat + 1 devis + Bon de commande avec CGA	Demande d'achat + 1 devis + Bon de commande avec CGA
50-200 k€	Demande d'achat + 2 devis + Bon de commande avec CGA + plateforme «mes évaluations éthiques»	Demande d'achat + 2 devis + Bon de commande avec CGA + plateforme «mes évaluations éthiques»
≥200 k€	Demande d'achat + 3 devis + Bon de commande avec CGA + plateforme «mes évaluations éthiques»	Demande d'achat + 2 devis + Bon de commande avec CGA + Contrat avec CGA + plateforme «mes évaluations éthiques»

Une évaluation éthique est-elle nécessaire ?

INSTRUCTIONS : Répondez aux cinq questions ci-dessous pour vérifier si une évaluation éthique est nécessaire pour votre projet

Nom officiel de la personne morale ou de la personne physique *

Nature du tiers * (non installé) ?

Montant de l'opération * ☐ Inférieur 50 000 EUR ☐ Supérieur 50 000 EUR ?

Pays d'enregistrement du tiers * (non installé)

Projet ou référence interne du tiers

Appliquer Annuler

La plateforme : Mes Évaluations Éthiques

1.4 Communication interne et externe

Afin d'impliquer l'ensemble de ses parties prenantes, internes comme externes, Vitogaz France a engagé une réflexion autour de sa communication en matière de RSE.

Dans un premier temps, cette communication s'est concentrée sur les équipes : diffusion d'informations générales sur la RSE (affichages, valorisation du guide anti-corruption, écran d'information interne), ainsi que des interventions ciblées lors des réunions commerciales auprès des équipes terrain.

Dans un second temps, la publication de rapports thématiques permet de mettre en lumière, de manière plus détaillée, les actions entreprises tant en interne qu'en externe.

Des actions de communication ponctuelles viennent accompagner cette démarche afin de promouvoir et valoriser les engagements de l'entreprise en matière d'achats responsables auprès de ses parties prenantes, tout en consolidant sa réputation et sa crédibilité.

En 2025, Vitogaz France a publié un nouveau rapport consacré à la thématique « Éthique » pour piloter de manière encore plus précise sa relation avec les fournisseurs et partenaires.

[Cette publication](#) vient compléter de manière utile le présent rapport achats responsables.

1.5 Outils de suivi et de contrôle

La plateforme « **Mes Évaluations Éthiques** » centralise les évaluations éthiques des fournisseurs réalisées dans la phase précontractuelle, met en évidence les points forts et les axes d'amélioration, et permet un suivi dans le temps.

L'ensemble des indicateurs pilotés par Vitogaz France sont consolidés et font l'objet d'un reporting annuel à destination du groupe Rubis.

1.6 Reporting et indicateurs

Les indicateurs sont suivis régulièrement et permettent de mesurer les progrès et d'orienter les actions pour renforcer encore la démarche.

100 % de contrats intègrent des clauses éthiques

100 % des fournisseurs évalués le sont selon des critères RSE



02

GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

2.1	Identification des achats stratégiques et à risque	7
2.2	Choisir la proximité et la durabilité	7
2.3	Acheter mieux pour impacter moins : la gestion des consommables	8



2.1 Identification des achats stratégiques et à risque

Les catégories d'achats présentant un poids significatif dans l'activité de Vitogaz France et comportant des enjeux environnementaux et sociaux majeurs, constituent le périmètre prioritaire d'action.

Une cartographie a permis de hiérarchiser ces familles d'achats afin d'adapter les procédures de suivi en conséquence.

Domaines d'évaluation	Enjeux RSE	Criticité
Prestations techniques (citernes, bouteilles, installations)	Sécurité des installations, gestion des déchets, consommation de ressources	+++
Transport et logistique	Émissions CO ₂ , sécurité routière, conditions de travail des transporteurs	+++
Fournitures de bureau et équipements	Choix de produits écolabellisés, réduction des déchets, recyclage	++
Produits d'entretien	Impact sur la santé et l'environnement, choix de produits certifiés	+
Prestations de services (communication, formation, maintenance)	Impacts indirects limités, respect des engagements contractuels	+

2.2 Choisir la proximité et la durabilité

Chez Vitogaz France, la politique d'achats responsables vise à favoriser les fournisseurs locaux, ce qui permet à la fois de limiter l'impact environnemental et de développer des relations durables avec l'économie des territoires. Aujourd'hui, cette logique est intégrée aux pratiques quotidiennes.

Approvisionnement local

L'objectif avait été fixé d'atteindre un seuil de 90 % des prestations externes (hors achat matières premières) émanant d'entreprises proposant des services achetés depuis le territoire français.

Après un résultat de 90,84 % atteint en 2024, l'approvisionnement local a atteint 85,2 % en 2025.

Allonger la vie des équipements

Vitogaz France privilégie la remise en état et le réemploi plutôt que le remplacement systématique dans une logique d'économie circulaire.

La responsabilité de cet achat se traduit également par la mise en œuvre de contrôles systématiques, d'une traçabilité exhaustive et d'une gestion des risques proactive, garantissant ainsi la sécurité, la durabilité et la performance des équipements intégrés à notre réseau.

Cette approche témoigne de notre engagement à concilier excellence opérationnelle, maîtrise des coûts et gestion responsable de nos ressources industrielles.

De même, chaque bouteille de gaz en fin de cycle est récupérée, inspectée, réparée et reconditionnée avant d'être remise en service. Ce processus évite la fabrication de nouvelles bouteilles, économise plusieurs tonnes d'acier par an et réduit considérablement les déchets métalliques.

La même philosophie s'applique aux citernes et aux pièces détachées, réparées ou réutilisées dès que cela est techniquement et réglementairement possible.

	2021	2022	2023	2024	2025
Taux d'achats en France	89 %	79 %	81 %	91 %	85,2 %

FOCUS SUR LE PROGRAMME CASINO

Dans le cadre de sa stratégie d'optimisation patrimoniale, Vitogaz France a mis en œuvre en 2024 et 2025 une démarche responsable portant sur la conversion de bouteilles CASINO vers la marque ENERGAZ. Cette opération, qui concerne des équipements de 21,6 litres fabriqués depuis 2006, illustre parfaitement les principes d'un achat responsable moderne.

Plutôt que de procéder à l'acquisition de bouteilles neuves, l'entreprise a fait le choix stratégique de racheter et rénover des équipements existants, optimisant ainsi ses investissements tout en préservant la valeur des actifs déjà produits.

Cette démarche s'appuie sur un cahier des charges rigoureux exigeant de nos partenaires rénovateurs, le respect scrupuleux des normes techniques en vigueur, des certifications professionnelles à jour et des standards de qualité les plus élevés.





2.3 Acheter mieux pour impacter moins : la gestion des consommables

L'analyse de l'impact environnemental des achats réalisés est effectuée à travers le suivi du taux d'achats de consommables bénéficiant d'un label écologique reconnu (ECOLABEL européen) qui poursuit sa progression (27 % en 2024, 28 % en 2025) vers l'objectif intermédiaire de 50 % fixé pour 2030.

	Objectifs 2030	2023	2024	2025
Achats consommables écolabellisés	50 %	NC	27 %	28 %

Pour intégrer la durabilité dans les pratiques quotidiennes, Vitogaz France agit à la fois sur les approvisionnements et les comportements internes. Ainsi, la quantité des déchets issus des consommables doit diminuer régulièrement.

Consommables de bureau et produits d'entretien utilisés

Concernant spécifiquement les consommables de bureau, le choix a été fait d'utiliser du papier 100 % recyclé et certifié. Par ailleurs, une réflexion de revalorisation des cartouches d'impression a été initiée en 2025, ce qui permettra la mise en œuvre d'actions dès 2026.

Impact environnemental lié au déménagement

À l'occasion du déménagement de nos bureaux en novembre 2023, Vitogaz France a souhaité renforcer sa démarche environnementale en optimisant la gestion énergétique et la réduction des déchets dans ses nouveaux locaux.

Cette transition est l'opportunité d'adopter des pratiques plus responsables, telles que l'optimisation du confort thermique, la réduction de la consommation électrique, une meilleure gestion de la lumière naturelle, des contrats d'électricité verte ainsi qu'une sensibilisation accrue des collaborateurs aux éco-gestes.

Le premier Comité Vert qui s'est tenu début 2025 a permis de faire le point sur les consommations, notamment en matière d'électricité. Sur 2024 et 2025, le taux d'occupation sur l'année étant de 100% (les locaux n'avaient été occupés qu'une partie de l'année en 2023) nous avons pu établir une comparaison de la consommation pour apprécier l'efficacité des actions menées en termes de sobriété énergétique.

	2024	2025	Variation 2025/2024
Consommation électricité siège (KWH)	65 168	63 234	-3 %

03

S'ASSURER DU RESPECT DES NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES PAR NOS FOURNISSEURS

3.1 Un partenariat durable et encadré | 10

3.2 Évaluation et suivi des performances fournisseurs | 11

3.3 Sensibilisation et amélioration continue | 11



3.1 Un partenariat durable et encadré

Vitogaz France s'inscrit pleinement dans la politique globale d'achats responsables du groupe Rubis. Cette politique met l'accent sur la transparence, la responsabilité et la conformité dans toutes les relations avec les fournisseurs, depuis leur sélection jusqu'au suivi de leurs performances.

L'objectif est double : s'assurer que chaque fournisseur respecte les exigences légales, éthiques et environnementales applicables, et instaurer des relations durables, fondées sur la confiance et le progrès mutuel.

Cadre de référence du Groupe Rubis

1. Évaluer les fournisseurs selon des critères techniques, économiques et RSE.

2. Intégrer des clauses contractuelles précises relatives à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique.

3. Mettre en place un suivi régulier pour s'assurer du respect des engagements pris.

4. Accompagner les fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques lorsque cela est nécessaire.

Ce référentiel est appliqué par Vitogaz France, qui l'adapte à la nature de ses prestations et à ses enjeux spécifiques. Ainsi, les contrats et procédures intègrent systématiquement ces exigences pour garantir un alignement complet avec les procédures du Groupe.

Clauses contractuelles et obligations spécifiques

Vitogaz France s'engage à travailler exclusivement avec des fournisseurs et prestataires partageant ses valeurs en matière d'éthique. Tous nos contrats d'achats exigent que les fournisseurs adhèrent aux principes du Code éthique et du Guide anticorruption de Rubis. De plus, ils doivent se conformer aux réglementations applicables dans les domaines suivants :

- droit du travail ;
- santé et sécurité des salariés ;
- protection de l'environnement ;
- interdiction de la corruption ;
- respect des régimes de sanctions internationales.

Les contrats prévoient la possibilité de rompre toute relation commerciale en cas de non-respect de ces engagements.

Depuis 2023, 100 % des contrats intègrent des clauses éthiques, et en 2024 comme en 2025, aucun n'a été résilié pour des motifs liés à l'éthique des affaires.

Le Code éthique du Groupe précise que les collaborateurs doivent communiquer et promouvoir les principes éthiques de Rubis auprès de leurs fournisseurs et prestataires.

Charte fournisseurs et engagement mutuel

Vitogaz France a adopté sa propre Charte des Achats Responsables, qui définit les principes visant à garantir des relations commerciales éthiques, durables et conformes aux lois, règlements et engagements RSE.

L'adhésion de ses partenaires à cette charte (ou à une charte équivalente) constitue un gage de confiance.

Cette exigence inclut notamment le respect des Droits de l'Homme et l'intégration d'exigences éthiques, sociales et environnementales jugées essentielles pour une collaboration pérenne.

Chaque remise de cette Charte s'accompagne d'un échange explicatif afin de s'assurer que les principes soient compris et partagés par les fournisseurs.

L'adhésion à cette charte ou à un équivalent est prise en compte dans l'évaluation annuelle des fournisseurs.

VITOGAZ
France

ENGAGEMENT DU FOURNISSEUR/PARTENAIRE

Nous confirmons par la présente :

- que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la Charte des Achats Responsables de Vitogaz France à laquelle sont annexés le Code Éthique du groupe Rubis et le Guide anticorruption ;
- que nous sommes engagés par la mise en œuvre de ces principes et que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon la gravité de ce non respect, la résiliation du contrat ;
- que nous informons par conséquent tous nos fournisseurs directs, et les encourageons à suivre ces principes.

Date : / /

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant :

Titre du représentant :

Signature :

Logo/cachet de l'entreprise :

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

POURQUOI UNE CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES ?

La politique Achats Responsables entre dans la démarche RSE de la société Vitogaz France.

La présente Charte définit les principes qui ont vocation à assurer des relations commerciales éthiques et durables avec nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants, dans le respect des lois et règlements et des engagements en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

Le Code Éthique du groupe Rubis, société mère de Vitogaz France, formalise les engagements éthiques du Groupe. Il définit les règles de conduite, individuelles et collectives, qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien.

La Charte des Achats Responsables de Vitogaz France découle de ce Code Éthique.

Nous nous attachons à ce que l'ensemble de nos fournisseurs respectent les Droits de l'Homme et les exigences éthiques, sociales et environnementales que nous jugeons fondamentales et indispensables à une bonne collaboration. La Charte des Achats Responsables présente ces engagements que nous demandons à l'ensemble de nos fournisseurs de respecter, mais également ceux que nous prenons vis-à-vis d'eux.

Cette Charte témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du développement durable dans nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.

LES ENGAGEMENTS DE VITOGAZ FRANCE ENVERS SES FOURNISSEURS

Nos fournisseurs jouent un rôle clé dans la croissance et le succès de notre société.

Aussi, il est important de rappeler les engagements que nous prenons, à travers nos équipes, envers eux :

INDÉPENDANCE

- Nous refusons toute gratification ou cadeau qui ne répondrait pas aux standards de la profession de la part de nos fournisseurs et prestataires. Par ailleurs, nous ne sommes pas autorisés à donner notre adresse personnelle à un fournisseur.
- La société Vitogaz France s'abstient par ailleurs de tout cadeau à ses fournisseurs, outre que ceux qui ne rapportent aux voyages locaux des affaires, d'un montant modeste après validation spécifique de la Direction Commerciale. Les prestations classiques d'animation du réseau commercial sont prévues au budget annuel validé par la Direction Générale. La société Vitogaz France est très attentive à la transparence des pratiques.

CONFIDENTIALITÉ

La société Vitogaz France est particulièrement sensible à la confidentialité des données qui peuvent lui être communiquées tout au long de la relation contractuelle avec un fournisseur ou partenaire. À ce titre, la société Vitogaz France s'engage à ne pas diffuser ou révéler à toute personne tierce non autorisée des informations qualifiées de sensibles et/ou confidentielles. Ces données confidentielles sont protégées sur le plan contractuel.

Nous assurons également la protection et la confidentialité des données relatives à Vitogaz France conformément aux dispositions du Règlement Européen sur la protection des données personnelles.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

- La société Vitogaz France s'engage à prendre chaque décision de façon objective, dans le meilleur intérêt pour l'entreprise.
- Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un salarié ou un proche (parents, amis...) est susceptible de tirer personnellement profit d'une transaction concernant une entité du groupe Rubis.

3.2 Évaluation et suivi des performances fournisseurs

Le processus d'évaluation mis en place par Vitogaz France s'aligne sur les standards du groupe Rubis.

Il comprend :

- une évaluation initiale lors de la sélection du fournisseur ;
- un suivi régulier basé sur la qualité des prestations, la ponctualité et la conformité réglementaire ;
- des audits ou visites sur site lorsque le niveau de risque est jugé élevé.

Par exemple, les prestataires de maintenance font l'objet d'une évaluation sur leur respect des protocoles de sécurité et leur capacité à limiter les déplacements inutiles.

En cas de manquement, un plan d'action est défini et suivi jusqu'à sa mise en œuvre.

3.3 Sensibilisation et amélioration continue

Dans la lignée de la politique Rubis, Vitogaz France considère ses fournisseurs comme de véritables partenaires. L'entreprise privilégie donc le dialogue et l'accompagnement à la sanction immédiate.

Des réunions régulières sont organisées avec les prestataires techniques et transporteurs, permettant de partager les bonnes pratiques, de présenter les évolutions réglementaires et de recueillir les retours du terrain.

Lors de projets spécifiques (ex. : rénovation des dépôts, remplacement de citernes), ces réunions préalables permettent d'anticiper les risques et de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

Cette approche collaborative favorise la montée en compétence des fournisseurs et renforce la conformité globale de la chaîne d'approvisionnement.



04

CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC NOS FOURNISSEURS

4.1 Loyauté des pratiques commerciales | 13

4.2 Transparence et intégrité dans les relations | 13

4.3 Initiatives solidaires et sociétales | 14

4.4 Communication et valorisation | 15

4.5 Une politique d'achats responsables : pourquoi et comment ? | 15



Vitogaz France adopte une approche partenariale qui repose sur la loyauté, la transparence, l'intégrité et le respect mutuel.

Au quotidien, cela se traduit par des pratiques commerciales équitables, le respect des engagements financiers, une communication claire et ouverte, des initiatives solidaires communes, et une volonté constante d'innover ensemble.

4.1 Loyauté des pratiques commerciales

Vitogaz France s'assure que les appels d'offres et les consultations sont menés dans un cadre clair et équitable. Les fournisseurs sont traités de manière identique dans l'accès aux informations et dans les conditions de négociation.

4.2 Transparence et intégrité dans les relations

Vitogaz France s'appuie sur un cadre pré-existant déjà très solide en ce qui concerne la prévention de la corruption :

- guide anti-corruption très complet et code éthique ;
- plateforme d'évaluation éthique des prestataires et fournisseurs.

Pour autant, afin d'assurer un contrôle homogène parmi toutes les filiales du groupe Rubis, deux décisions ont été prises depuis 2023 et mises en œuvre progressivement en 2024 et 2025 :

- l'élaboration et le déploiement de différents modules et supports de formation obligatoires permettant de déployer plus globalement la feuille de route « compliance » et plus précisément la politique anti-corruption très largement sur tous types de publics avec des contenus adaptés ;
- la création d'un poste de responsable à temps plein au sein de Rubis Énergie, afin de garantir le bon déploiement de la politique sur l'ensemble des filiales et d'assurer le partage des bonnes pratiques, dans le cadre d'un pilotage renforcé de la politique compliance.

#4

ÉVALUER LES RISQUES DANS LES RELATIONS AVEC LES TIERS EN GÉNÉRAL

Les relations d'affaires avec les tiers constituent l'un des principaux risques de corruption pour les entreprises. Dans de nombreuses législations, **une société peut en effet être tenue responsable pour des faits de corruption émanant de leurs partenaires d'affaires** si elle savait ou aurait dû savoir que le tiers pourrait commettre des actes de corruption. Afin d'éviter d'entrer en relation avec un tiers susceptible de recourir à des pratiques prohibées, **il est nécessaire de procéder à des vérifications préalables** pour évaluer les risques et les traiter.

Vous n'êtes pas seul

En cas de doute, parlez-en avec votre manager, le Référent Conformité de votre entité ou le Référent Conformité de votre branche d'activité.

En savoir +

Voir la procédure d'évaluation des tiers.

Cas pratique

L'activité de votre société se porte très bien. Il a donc été décidé d'étendre son activité en concluant de nouveaux contrats commerciaux. Votre mission est de rechercher et conclure de nouvelles relations commerciales.

Vous avez repéré un partenariat prometteur : un partenaire visiblement reconnu au niveau national. Les premiers liens ont été établis mais vous hésitez encore.

➔ Quelles sont les démarches éthiques à entreprendre avant de conclure cette relation ?

EN PRATIQUE

Suivez les procédures internes pour documenter la relation. Plusieurs signaux doivent attirer votre attention, notamment :

- le pays d'exécution de la prestation ou d'immatriculation du tiers envisagé, si celui-ci est considéré comme à risque (ex : Corruption Perception Index de Transparency International) ;
- les antécédents du tiers : corruption ou soupçons de corruption ? Autres comportements non éthiques ;
- la promiscuité du tiers avec les pouvoirs publics ?

Pour faire une évaluation complète, suivez les étapes décrites dans la procédure d'évaluation des tiers. Cette procédure définit le niveau d'évaluation à conduire en fonction des catégories de tiers et des signaux d'alertes identifiés. C'est en fonction des résultats de cette évaluation

À noter

Nos parties prenantes (banques, investisseurs, clients, partenaires commerciaux, etc.) conduisent également ce type d'évaluation sur leurs tiers. Tout comportement inadapté ou toute allégation de comportement inadapté d'un seul collaborateur du Groupe est susceptible d'entacher gravement et durablement la réputation de tout le Groupe et le développement de chacune de ses filiales. Nous attendons donc de chacun de vous un comportement exemplaire. En cas de doute, ne restez pas seul !

POINTS DE VIGILANCE

- Toutes les opérations d'acquisition et les partenariats (JV) doivent faire l'objet de mesures d'évaluation préalables spécifiques.
- Le recours à un intermédiaire n'est pas interdit mais il ne doit en aucun cas viser à corrompre un tiers par son entremise. Une grande prudence doit être démontrée en cas de recours, notamment en évaluant le risque qu'il représente, en application de la procédure définie par le Groupe et en assurant un suivi de la relation.
- Outre les enjeux relatifs à la corruption, tout projet ou toute transaction en lien avec un pays, une entité ou un individu faisant l'objet de mesures restrictives (sanctions économiques ou financières internationales) nécessite une vigilance particulière et des vérifications préalables.

+ En savoir Voir la fiche pratique Gestion des risques d'embargos.

 [Extrait du guide anti-corruption du groupe](#)

4.3 Initiatives solidaires et sociétales

Convaincue que la performance durable repose sur des engagements partagés, Vitogaz France développe des relations responsables avec ses fournisseurs et partenaires autour d'exigences communes en matière d'éthique, d'environnement et de responsabilité sociale. Cette approche donne une dimension sociale concrète aux partenariats et les inscrit dans une logique de création de valeur durable.

Collaboration avec l'économie sociale et solidaire

Vitogaz France s'engage également en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, en travaillant avec des ESAT et des entreprises adaptées.

En 2024 et 2025, nous avons mis en place une distribution de fruits à destination des collaborateur(rice)s en partenariat avec un ESAT local, offrant ainsi à des travailleurs en situation de handicap l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences tout en contribuant directement aux projets de l'entreprise.

Ce type de collaboration renforce l'ancrage social de la politique achats responsables et démontre qu'impact économique et impact sociétal peuvent se conjuguer.

	Objectifs 2025	2024	2025
Achats auprès d'entreprises ESS	10 %	10 %	10 %

Qualité des relations avec les fournisseurs

Vitogaz France est dans une logique de collaboration avec toutes les parties prenantes externes, considérées comme des partenaires de la chaîne de valeur. Le maintien de bonnes relations commerciales est donc un enjeu essentiel pour la société.

Deux indicateurs de mesure ont été identifiés pour suivre cette dimension à partir de 2024 :

- Le nombre de contentieux liés à un retard de paiement

En 2024 comme en 2025, aucun contentieux lié à un retard de paiement n'a été enregistré.

Vitogaz France a décidé de mettre en place un indicateur plus fin de calcul du délai moyen de paiement afin de tenir compte des situations et attentes des différentes catégories de fournisseurs. La nouvelle plateforme de gestion de la facturation électronique permettra d'assurer un réel pilotage des délais de paiement à partir de 2026.

- Le nombre d'initiatives communes avec les fournisseurs et prestataires avec une dimension RSE

Depuis 2023, une initiative RSE a été lancée avec notre fournisseur de bureau, BRUNEAU.



Cette démarche consiste à convertir les points de fidélité issus des achats de fournitures de bureau en dons financiers réinvestis au profit d'associations engagées, transformant ainsi un avantage commercial en levier solidaire et responsable.

Cette démarche favorise le développement d'une culture de durabilité en interne et contribue à la transition énergétique pour deux causes spécifiques en partenariat avec la Fondation de France :

- Soutien à la préservation de l'environnement
Le don finance des initiatives écologiques, comme la collecte d'objets pour éviter le gaspillage et la sensibilisation au zéro déchet, menées par la Fondation pour protéger les écosystèmes et promouvoir des pratiques durables.
- Aide aux jeunes en difficulté
Le don aide les jeunes sans soutien familial à poursuivre leurs études et à accéder à une formation professionnelle, couvrant les frais de scolarisation, de logement et de mobilité.



4.4 Communication et valorisation

Vitogaz France entretient un dialogue constant avec ses fournisseurs via :

- des réunions semestrielles avec les prestataires techniques et les transporteurs, pour échanger sur la RSE ;
- la mise en avant des fournisseurs engagés dans le rapport RSE et sur les supports de communication externe.

Indicateurs de performance

Indicateurs de pilotage	2023	2024	2025	Cible / Échéance
Fournisseurs sous contrat ayant signé la Charte des achats responsables	38 %	45 %	45 %	50 % en 2030
Fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation RSE dont le score est au minimum 2/3	39 %	15 %	20 %	50 % en 2030
Acheteurs formés aux achats responsables	100 %	100 %	100 %	100 % de manière pérenne

4.5 Une politique d'achats responsables : pourquoi et comment ?

Chez Vitogaz France, nous avons structuré notre politique d'achats responsables pour répondre aux exigences du groupe Rubis, mais aussi pour aller plus loin : piloter activement cette démarche et en mesurer l'impact concret.

1. Pourquoi une telle politique ?

Se conformer aux attentes du groupe : respecter les lignes directrices de Rubis en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

Évaluer nos progrès : grâce à des indicateurs précis, nous suivons l'efficacité de nos actions et identifions les marges d'amélioration.

Passer à l'étape suivante : collaborer avec nos partenaires (fournisseurs, transporteurs, metteurs en place) pour co-construire des initiatives RSE bénéfiques pour tous.

2. Comment ça marche ?

Des audits élargis : nous travaillons main dans la main avec nos prestataires clés (transporteurs, installateurs, etc.) pour :

- comprendre leurs contraintes et attentes ;
- évaluer leurs pratiques (environnementales, sociales, éthiques) ;
- mettre en place des actions communes qui profitent à l'ensemble de notre écosystème ;
- la définition des achats responsables a été affinée en 2025, ce qui permettra de fixer de nouveaux objectifs pour la feuille de route 2026-2030 et de suivre nos performances de manière plus complète.

Une gouvernance renforcée

Pour aller plus loin, nous avons décidé de :

- nommer un référent dédié aux achats responsables ;
- créer des instances de pilotage pour mieux coordonner nos actions.

3. Quel bénéfice pour nos parties prenantes ?

Cette approche nous permet de :

- renforcer notre positionnement en tant que partenaire engagé et responsable ;
- impliquer nos prestataires dans une démarche collective de progrès ;
- préparer l'avenir avec une stratégie claire et des objectifs ambitieux pour les années à venir.

En résumé

Notre politique d'achats responsables vise à mesurer, collaborer et progresser ensemble vers une économie plus durable, en renforçant notre positionnement de partenaire engagé et en préparant l'avenir avec une stratégie claire et des objectifs ambitieux.